

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

« AMINA »

Siège Social : 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société tunisienne d'assurance vie et de capitalisation « **AMINA** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2011** tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 juin 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : **Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**.

Bilan d'AMINA au 31 décembre 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°1		Au 31/12/2011			Au 31/12/2010
Actif du bilan		Brut	Amortissements et provisions	Net	
	Notes				
AC1 Actifs incorporels	A 1	249 568	172 406	77 162	115 166
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		249 568	172 406	77 162	115 166
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	238 140	157 537	80 603	121 487
AC21 Installations techniques et machines		208 388	133 861	74 527	118 357
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		29 751	23 675	6 076	3 130
AC3 Placements	A 3	16 124 554	969 638	15 154 916	16 365 282
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	<u>3 629 888</u>	<u>32 500</u>	<u>3 597 388</u>	<u>3 606 275</u>
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		445 223	32 500	412 723	419 223
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		3 184 665		3 184 665	3 187 052
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	<u>12 494 666</u>	<u>937 138</u>	<u>11 557 528</u>	<u>12 759 007</u>
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		8 308 237	907 453	7 400 784	6 179 375
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		4 126 685	29 685	4 097 000	4 117 000
AC334 Autres Prêts		59 744	0	59 744	62 632
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				0	2 400 000
AC6 Créances	A 5	2 273 785	209 711	2 064 075	1 508 177
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	<u>1 130 951</u>	<u>209 711</u>	<u>921 241</u>	<u>461 132</u>
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	141 942		141 942	94 202
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	989 010	209 711	779 299	366 931
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	<u>11 572</u>		<u>11 572</u>	<u>955</u>
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	<u>1 131 262</u>	<u>0</u>	<u>1 131 262</u>	<u>1 046 090</u>
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	686 543		686 543	620 263
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	444 719		444 719	425 826
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	1 212 847		1 183 724	755 206
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	<u>89 405</u>	<u>29 123</u>	<u>60 283</u>	<u>9 365</u>
AC721 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	<u>484 473</u>		<u>484 473</u>	<u>445 091</u>
AC722 <u>Charges à répartir</u>		<u>74 532</u>		<u>74 532</u>	<u>46 069</u>
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	<u>564 437</u>		<u>564 437</u>	<u>254 680</u>
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	168 527		168 527	185 803
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	395 910		395 910	68 878
Total de l'Actif :		20 098 894	1 538 415	18 560 479	18 865 319

Bilan d'AMINA au 31 décembre 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°2			
Capitaux propres et passif du Bilan		31/12/2011	31/12/2010
CP1	Capital social ou fonds équivalent	3 000 000	3 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	332 781	332 781
CP4	Autres capitaux propres	443 314	443 314
CP5	Résultat reporté	-1 335 115	-1 064 491
Total capitaux propres avant résultat :		2 440 980	2 711 604
CP6	Résultat au 31/12	-997 305	-270 624
Total capitaux propres avant affectation :		1 443 675	2 440 980
PA2	Provisions pour autres risques et charges	<u>228 894</u>	<u>247 470</u>
PA22	provisions pour impôts	113 608	113 608
PA23	Autres provisions	115 286	133 862
PA3	Provisions techniques brutes	<u>14 123 537</u>	<u>12 642 052</u>
PA320	Provisions d'assurances Vie	13 548 201	11 973 646
PA330	Provisions pour sinistres Vie	444 841	572 268
PA340	Provisions pour participation aux bénéfices Vie	52 291	39 222
PA360	Autres provisions techniques Vie	78 204	56 917
PA6	Autres dettes	<u>2 248 313</u>	<u>3 210 479</u>
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	<u>0</u>	<u>0</u>
PA611	Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	0	
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	12 219	19 080
PA63	Autres dettes	<u>2 236 095</u>	<u>3 191 399</u>
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	40 311	76 266
PA634	Créditeurs divers	2 195 677	3 115 133
PA635	Concours bancaires	106	0
PA7	Autres passifs	<u>516 060</u>	<u>324 338</u>
PA71	Comptes de régularisation passif	516 060	324 338
Total des capitaux propres et du Passif :		<u>18 560 479</u>	<u>18 865 319</u>

**Etat de résultat technique vie d'AMINA
pour l'exercice clos le 31 décembre 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Annexe n°4		Opérations		Opérations	Opérations
Etat de résultat technique de l'Assurance VIE		Brutes au	Cessions	nettes	nettes au
		31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2010
PRV1	<u>Primes</u>	3 220 991	<17 365>	3 203 627	2 775 684
	PRV11 Primes émises et acceptées	3 220 991	<17 365>	3 203 627	2 775 684
PRV2	<u>Produits de placements</u>	997 464		997 464	1 240 609
	PRV21 Revenus des placements	664 706	-	664 706	644 501
	PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	318 912	-	318 912	146 333
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	13 846	-	13 846	449 776
PRV4	<u>Autres produits techniques</u>	-		-	1 483
CHV1	<u>Charge de sinistres</u>	<1 877 342>	24 226	<1 853 116>	<2 641 514>
	CHV11 Montants payés	<2 054 800>	24 226	<2 030 574>	<2 584 330>
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres	177 459	-	177 459	<57 185>
CHV2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	<1 608 911>		<1 608 911>	<132 697>
	CHV21 Provisions d'assurance vie	<1 574 555>	-	<1 574 555>	<49 998>
	CHV22 Autres provisions techniques	<34 356>		<34 356>	<82 700>
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<93 664>		<93 664>	<54 316>
CHV4	<u>Frais d'exploitation</u>	<817 247>		<817 247>	<508 099>
	CHV41 Frais d'acquisition	<205 947>		<205 947>	<59 755>
	CHV43 Frais d'Administration	<611 300>		<611 300>	<448 344>
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>	<178 672>		<178 672>	<78 015>
CHV9	<u>Charges des placements</u>	<706 383>		<706 383>	<828 939>
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<25 841>		<25 841>	<135 881>
	CHV92 Correction de valeur sur placements	<310 664>		<310 664>	<560 032>
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<369 879>		<369 879>	<133 026>
CHV12	Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	<31 787>		<31 787>	<66 623>
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	<1 095 551>	6 861	<1 088 690>	<292 427>

Etat de résultat d'AMINA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Annexe n°5 Etat de Résultat	Au 31/12/2011	Au 31/12/2010
RTNV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		
RTV	<u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>	<1 088 690>	<292 427>
CHNT2	<u>Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique</u>		
	<u>technique de l'Assurance Vie</u>	31 787	66 623
PRNT2	Autres produits non techniques	62 819	7 970
CHNT3	Autres charges non techniques		<50 000>
	Résultats provenant des activités ordinaires	<994 084>	<267 834>
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<3 221>	<2 790>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	<997 305>	<270 624>
	Effet des modifications comptables		
Résultat net après modifications comptables :		<997 305>	<270 624>

**Tableau des engagements reçus et donnés
pour l'exercice clos le 31 décembre 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)**

Intitulé		31/12/2011	31/12/2010
HB1	Engagements reçus	783 945	794 945
	<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		
	<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	783 945	794 945
HB2	Engagements donnés	1 899 303	2 848 954
	<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		
	<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
	<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	1 899 303	2 848 954
	<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Etat de flux d'AMINA pour l'exercice clos le 31 décembre 2011
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe N° 7

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	2 594 091	2 426 052
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<1 852 122>	<2 553 210>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)		74 657
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<50 600>	
E5 Commissions versées sur les acceptations		
E6 Décaissements de primes pour les cessions		
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions		
E8 Commissions reçues sur les cessions		
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<64 924>	<48 723>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<2 099 928>	<814 288>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes		
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires		
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<8 185 151>	<20 170 896>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	9 193 963	20 034 840
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor		
E16 Produit financiers reçus	546 802	995 724
E17 Impôts sur les bénéfices payés		
E18 Autres mouvements		
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	82 131	<55 845>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<6 130>	<138 077>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<6 130>	<138 077>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions		
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-	-
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variations de trésorerie	76 001	<193 922>
Trésorerie de début d'exercice	13 297	207 219
Trésorerie de fin d'exercice	89 299	13 297

NOTES AUX ETATS FINANCIERS au 31/12/2011

LES NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par la Société Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation « AMINA », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 – Présentation de la Société

La Société Tunisienne d'Assurances Vie et de Capitalisation « AMINA » est une Société Anonyme au capital de 3 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance vie et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance vie.

Note n° 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

A l'image du secteur des assurances vie en Tunisie, AMINA s'est résolument engagée dans un processus de réformes structurelles et organisationnelles en vue de relancer et de redynamiser son activité.

Pour y parvenir, l'année 2011 a connu le lancement de divers chantiers de grandes envergures. Les principales réalisations de la compagnie s'articulent autour de:

Sur le Plan Commercial

- La création d'une bonne dynamique de croissance du chiffre d'affaires de la branche vie : Par rapport à l'année 2010, le chiffre d'affaires enregistré est passé de 2.8 millions de dinars à 3.2 millions de dinars en 2011, soit un taux d'évolution de 15% tiré notamment par la vente du nouveau produit collectif VISTA.
- Le développement de nouveaux produits collectifs en unités de compte : Il s'agit du développement des produits collectifs VISTA et VISTA IFC destinés aux entreprises. Leur lancement officiel sur le marché est prévu pour le mois de mars de l'année 2012.
- L'assainissement du portefeuille vie en matière de recouvrement par le biais d'une politique commerciale et marketing adéquate.

Sur le Plan Système d'information :

- La mise en place et le développement du nouveau logiciel LOGIVIE : Il s'agit d'un support de dernière technologie, largement plus moderne et plus complet que les systèmes actuellement utilisés par la compagnie. L'avantage du logiciel LOGIVIE est entre autre de centraliser la gestion de tous les contrats vie et de faciliter la communication aussi bien à l'intérieur de la compagnie qu'à travers ses points de vente, afin de donner la même qualité de prestation à nos clients où qu'ils se trouvent. Ce nouveau système d'information permettra également la gestion et l'automatisation d'une gamme plus complexe des produits à savoir, les produits en unités de compte.

A cet effet, l'année 2011 a vu la réalisation d'actions importantes en matière de déploiement et de développement du système LOGIVIE. Le démarrage a certes eu lieu avec le produit en « garantie de prêt » et s'étalera ultérieurement pour l'ensemble des produits de la compagnie.

Vu l'ampleur des travaux, la mise en exploitation du système LOGIVE pour le produit en « garantie de prêt » est prévue pour l'année 2012.

Sur le Plan Organisationnel :

- La réorganisation de la Compagnie : Toute une organisation structurée et opérationnelle a été mise en place au sein de la Compagnie.
- Le lancement du projet de transfert du portefeuille vie du GAT Assurances à Assurance AMINA.

Note n° 3 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de AMINA sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

Les placements

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons du trésor, les prêts au personnel...

La société est passée, en 2009, à la méthode du Coût Moyen Pondéré pour l'évaluation des placements au lieu de la méthode FIFO qui était utilisée auparavant.

A la date d'inventaire, les titres cotés ont été évalués au Coût Moyen Pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins values éventuelles font l'objet d'une provision.

Les provisions techniques :

Les provisions techniques comprennent :

1) Les Provisions Mathématiques :

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement prises par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

2) Les provisions pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2010 et dont la déclaration est parvenue au début de l'exercice 2011.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

3) Les réserves de stabilité :

Est prélevée annuellement, une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinée à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

Les Etats de Résultat :

Conformément à la Norme Comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, AMINA a présenté l'état de résultat technique de l'assurance vie et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance vie. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat. Le montant à transférer dépend de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet, le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par AMINA sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance vie ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2011 totalise tant à l'actif qu'au passif 18 560 478 dinars (dont 1 443 675 Dinars comme total Capitaux propres) contre 18 865 319 dinars en 2010 accusant ainsi une baisse de 304 841 dinars (-2%).

L'exercice 2011 a dégagé un résultat déficitaire de 997 305 dinars contre un déficit net d'impôt de 270 624 dinars en 2010.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2011 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 3 203 627 dinars contre 2 775 684 dinars l'exercice 2010.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de AMINA de l'exercice 2011.

Notes sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008, totalisant au 31 décembre 2011 une valeur brute de 134 402 dinars, cet actif est totalement amorti.

Il est à noter que le Logiciel ASSURIA n'est plus fonctionnel depuis janvier 2010 et a été amorti intégralement au 31 décembre 2009.

En 2011, AMINA a engagé des frais pour l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des contrats vie « LOGIVIE ». Ces frais occasionnés par le dit achat ont été classés comme étant 'Immobilisation incorporelle en cours' pour un montant total de 115 166 dinars.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à la fin de l'année 2010 une valeur brute de 238 140 dinars les amortissements totalisent 157 537 dinars soit une valeur nette de 80 603 dinars contre une valeur comptable nette de 121 487 dinars.

Note n° 5 : Les placements

Le portefeuille des placements de AMINA totalise au 31 décembre 2011 un montant net de 15 154 916 dinars contre 16 365 282 dinars au 31 décembre 2010, soit une baisse de 1 210 366 dinars.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

En Dinars	2010			2011		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Terrains et Constructions	445 223	26 000	419 223	445 223	32500	412 723
Bon de trésor	3 127 000		3 127 000	3 127 000		3 127 000
Emprunts obligataires	990 000		990 000	970 000		970 000
Compte à terme	2 400 000		2 400 000			0
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	29 685	29 685	0
Titres cotés, sicav et FCP	6 449 236	312 912	6 136 324	7 650 747	287 013	7 363 734
Titres et Actions non cotés	3 856 542	626 439	3 230 103	3 842 155	620 439	3 221 715
Autres prêts	62 632		62 632	59 744		59 744
Total	17 360 318	995 036	16 365 282	16 124 554	969 638	15 154 916

Note n°6 : Les créances

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2011 pour un montant net de 2 064 074 dinars contre 1 508 177 dinars à fin 2010 et présente le détail suivant :

En Dinars	2010	2011
Créances nées d'op. d'assurances directes	461 133	921 240
Créances nées d'opérations de réassurances	955	11 572
Etat et organismes de sécurité sociale	620 263	686 543
Débiteurs divers	425 826	444 719
Total	1 508 178	2 064 074

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances sont suivies par agence et par quittance. Ces créances représentent 29% du chiffre d'affaires alors qu'en 2010 ce rapport était de 17%.

L'évolution de ce rapport est la résultante de l'émission au 31.12 de la prime du contrat IDR de GAT ASSURANCES qui n'a été encaissée que courant l'exercice 2012 pour 441 058 DT.

- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent de compte d'acceptation en réassurance.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présente à fin 2011 un solde de 444 719 dinars contre 425 826 dinars l'exercice précédent. Il comprend, principalement, la créance de AMINA vis-à-vis de la société mère GAT ASSURANCES pour 263 337 dinars.

Notes n° 7 : Autres éléments d'actifs

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2011 un montant net de 1 183 724 dinars contre 755 206 dinars en 2010 et se détaille comme suit :

En Dinar	2010	2011
Liquidités et équivalent de liquidité	9 365	60 282
Frais d'acquisition reportés	445 091	484 472
Charges à partir	46 069	74 532
Comptes de régularisation	254 680	564 437
Total	755 206	1 183 723

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinar	2010	2011
Les intérêts et loyers acquis et non échus	185 803	168 527
Les autres comptes de régularisation	68 878	395 910
Total	254 681	564 437

Note n°8 : Capitaux Propres et Réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2011 un montant de 1 443 321 dinars contre 2 440 980 dinars au 31 décembre 2010 enregistrant ainsi une régression de 41%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinars	2010	Variation (+)	Variation (-)	2011
Capital Social	3 000 000			3 000 000
Réserves Légales	67 270			67 270
Réserves Facultatives	213 511			213 511
Réserves pour fonds Social	52 000			52 000
Résultat Réporté	- 1 064 491		- 270 624	- 1 335 115
Effet de modification Comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2010	- 270 624	270 624		-
Résultat de l'exercice 2011		- 997 305		- 997 305
Total Capitaux Propres	2 440 980	- 726 681	- 270 624	1 443 675

Note n°9 : Les Provisions Techniques Brutes

Au 31 Décembre 2011, les provisions techniques brutes totalisent 14 123 536 dinars contre 12 642 052 dinars au 31 décembre 2010 accusant ainsi une augmentation de l'ordre de 1 481 484 dinars soit 12%.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2010	2011
Provisions mathématiques	11 973 646	13 548 201
Provisions pour sinistres à payer	572 268	444 840
Autres provisions techniques	56 916	78 204
Provisions pour PB	39 222	52 291
Total	12 642 052	14 123 536

✓ Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 1 574 555 dinars soit 13% par rapport à l'exercice 2010. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2010	2011
Contrats Mixte	537 305	6 765 824
Contrats Epargne	9 913 966	5 785 464
Contrats Décès	1 522 376	996 913
Total	11 973 647	13 548 201

✓ Les provisions pour sinistres

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2011 à 444 840 dinars contre 572 268 dinars en 2011. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres.

✓ Les autres provisions techniques : La provision de stabilité

Cette provision a pour but de faire face aux déficits techniques éventuels. Ce poste présente un solde de 78 204 dinars en 2011 contre 56 916 dinars l'exercice précédent.

✓ Les autres provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31.12.2011, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 52 291 dinars contre 39 222 dinars. Cette évolution est due à un réajustement de la provision constatée au cours des exercices précédents.

Note n°10 : Les dettes

Les dettes de la compagnie s'élèvent au 31/12/2011 à 2 248 313 dinars contre 3 210 479 dinars à fin 2010. Ce poste se détaille comme suit :

En Dinars	2010	2011
Dettes nées d'opérations de réassurance	19 080	12 219
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	76 266	40 311
Créditeurs divers	3 115 133	2 195 677
Concours bancaires		106
Total	3 210 479	2 248 313

✓ Créditeurs divers

La rubrique « créditeurs divers » totalise en 2011 un solde de 2 195 677 dinars contre 3 115 133 en 2010. Cette régression s'explique par le paiement de la première échéance du prix d'acquisition des actions de la société GAT IMMOBILIER.

Note n°11 : Les autres passifs

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2011 à 516 060 dinars contre 324 338 dinars en 2010.

1) Notes sur les états de résultat :

2.1 ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

Note n°12 : Les primes émises

Au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires net d'annulations des affaires directes réalisé par AMINA s'est élevé à 3 107 870 dinars contre 2 669 398 dinars l'année précédente.

Les primes acceptées se sont élevées à 113 121 dinars contre 120 628 dinars en 2010.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à 17 365 dinars contre 14 341 dinars en 2010.

Note n°13: Les produits des placements :

Au 31 décembre 2011, les produits bruts de placements se sont élevés à 997 464 dinars et les charges de placement ont atteint 706 383 dinars d'où un revenu net de placement de 291 081 dinars contre un revenu de 411 671 dinars l'exercice précédent.

Note n°14: La Charge de sinistres

En 2011, on a enregistré une charge de sinistre de 1 853 116 dinars contre 2 641 514 dinars l'exercice précédent soit 58% du chiffre d'affaires net des primes cédées contre 95 % l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2011.

Les sinistres à payer ont atteint 444 841 dinars au 31 décembre 2011 contre 572 268 dinars à fin 2010 soit une baisse de 22%.

Note n°15 : Variation des autres provisions techniques

Ce poste a atteint au 31 décembre 2011 la somme de - 1 608 911 dinars contre -132 697 dinars l'exercice précédent ce qui représente 11% des provisions techniques.

Note n°16 : Participations aux bénéfices et ristournes

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2011 s'est élevée à 93 664 dinars contre 54 316 dinars l'exercice précédent soit une augmentation de 72%.

Note n°17 : Les frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2011, la somme de 817 247 dinars contre 508 099 dinars en 2010 soit une hausse de 61%. Ces frais représentent 26% du chiffre d'affaires en 2011 contre 18% en 2010. Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- ✓ **Les frais d'acquisition** : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirects tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.
- ✓ **Les frais d'administration** : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel, ainsi que les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille

Note n°18 : Les autres charges techniques

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2011 à 178 672 dinars soit 6% du Chiffre d'affaires.

Note n°19 : Les charges de placements

Les charges de placements se sont élevées en 2011 à 706 384 dinars contre 828 939 dinars durant l'exercice 2010. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2010	2011
Charges de gestion des Placements	135 881	25 841
Correction de valeurs sur Placements	560 032	310 664
Pertes sur Réalisation des Placements	133 026	369 879
Total	828 939	706 384

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés et l'amortissement des immeubles de placement.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constatés sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Ce sont, essentiellement, les pertes subites suites à la cession des actions cotées.

Note n°20 : Les produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat

Pour les entreprises qui pratiquent exclusivement l'assurance sur la vie, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres. Le montant à transférer dépend donc de l'importance relative des capitaux propres par rapport aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au 31 décembre 2011, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 291 081 dinars contre un revenu net de 411 671 dinars l'exercice précédent.

De ce fait, le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 36 424 dinars contre 66 623 dinars au 31 décembre 2010.

2.2 ETAT DE RESULTAT

L'exercice 2011 fait ressortir un résultat technique déficitaire de 1 088 690 dinars contre 292 427 dinars 2010.

Note n°21 : Le résultat des activités ordinaires

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2011 avant impôt s'élève à -994 084 dinars contre -267 834 dinars l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 3 221 dinars contre 2 790 dinars en 2010.

Le résultat net de l'exercice 2011 est déficitaire et s'élève à 997 305 dinars contre un résultat déficitaire de 270 624 dinars l'exercice précédent.

2) Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°22 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Au cours de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 82 132 dinars contre - 55 844 dinars au 31 décembre 2010.

Note n°23 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

En 2011, les flux liés aux activités d'investissement se sont élevés à -6 130 dinars contre -138 077 dinars au 31 décembre 2010.

Note n°24 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Au cours de l'exercice 2010, la société AMINA n'a pas engagé des flux relatifs aux activités de financement. La variation de la trésorerie est de 76 001 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 89 299 dinars contre 13 297 dinars l'exercice précédent.

Note n°25 : Note sur les opérations liées

- Opérations réalisées en 2011 suite à de nouvelles conventions :
 1. « La Société » a signé avec le GAT Investissement un contrat de vente d'une voiture d'une valeur de 28 547 dinars.
 2. Le GAT a souscrit au 31 décembre 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale « La Société ». Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2011 s'élève à 441 058 Dinars.
 3. Les comptes ci-après portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom de GAT Investissement accusent, au 31/12/2011, un solde compensé débiteur de 22 333 Dinars détaillé comme suit :
 - Compte débiteur divers : solde débiteur 28 547 Dinars
 - Compte charge à payer : solde débiteur 6 213 Dinars
- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :
 1. La quote-part TTC de « La Société » dans les charges communes de GAT Assurances s'élève à 282 908 Dinars.
 2. La quote-part TTC de GAT Assurance dans les charges salariales du personnel de « La Société » travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche vie) s'élève à 413 809 Dinars.
 3. En 2010, GAT Assurances a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales « La Société » au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de la Mutuelle Générale des Assurances (MGA) pour 19 288 Dinars.
 4. Le GAT Investissement, filiale de GAT Assurances, est chargée de la gestion des placements de « La Société ». Au titre de l'exercice 2011, la charge de gestion facturée par GAT Investissement s'élève à 6 213 Dinars.
 5. GAT Assurances a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de « La Société ». Le montant total de la prime relative à l'exercice 2011 s'élève à 248 451 dinars.
 6. « La Société » a loué des locaux auprès de GAT Assurances au niveau desquels elle exerce son activité. Le montant annuel du loyer TTC en 2011 s'élève à 32 874 dinars.
 7. Le Courtier « SECA », ayant des administrateurs en commun avec « La Société », présente au 31 décembre 2011, un solde créditeur du compte courant SECA ouvert sur les livres de « La Société », net des commissions, de 3 952 Dinars.
 8. Les comptes ci-après portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom de GAT Assurances accusent, au 31 décembre 2011, un solde compensé débiteur de 35 078 Dinars détaillé comme suit :
 - Compte Créditeurs divers : solde créditeur 158 952 Dinars
 - Compte débiteur divers : solde débiteur 263 337Dinars
 - Compte charge à payer : solde débiteur 281 378 Dinars
 - Compte produit à recevoir : Solde créditeur 350 685 Dinars

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2011

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	445 223	412 723	412 723	-
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	3 184 665	3 184 665	3 184 665	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (2)	6 000 381	5 063 242	6 108 415	1 045 173
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	2 337 542	2 337 542	2 506 875	169 333
Autres parts d'OPCVM (4)				
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	4 097 000	4 142 225	4 142 225	-
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	59 744	59 744	59 744	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	0	0	0	-
Autres dépôts (6)	0	0		-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus	-	-	-	-
Total :	16 124 554	15 200 140	16 414 646	1 214 506
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>				
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>				

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	Valeur Nette	Juste valeur
Actions cotées :	5 015 192	6 060 365
Actions non cotées :	48 050	41 736
Total :	5 063 242	6 102 100

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	970 000
Obligations non cotées :	
Titres de créances négociables et bons de trésor :	3 127 000
Total :	4 097 000

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	2 118 378	1 624 409	3 945 088	4 500 398	1 216 099
Provisions pour sinistres	52 084	98 581	18 150	39 108	357 192
Total charges des sinistres	2 170 462	1 722 991	3 963 238	4 539 505	1 573 291
Primes acquises	2 944 431	2 673 247	4 528 314	5 125 193	2 754 064
% sinistres / primes acquises	73,71%	64,45%	87,52%	88,57%	57,13%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	1 646 515	3 962 088	4 492 104	1 558 789	2 155 597
Provisions pour sinistres	98 581	8 611	28 583	43 368	393 124
Total charges des sinistres	1 745 096	3 970 699	4 520 687	1 602 157	2 548 721
Primes acquises	2 673 247	4 528 314	5 125 193	2 754 064	2 790 025
% sinistres / primes acquises	65,28%	87,69%	88,21%	58,17%	91,35%

	Exercice de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 11</i>					
Règlements cumulés	3 962 088	4 492 104	1 562 237	2 283 043	1 923 951
Provisions pour sinistres	49 918	179	33 369	186 268	175 107
Total charges des sinistres	4 012 006	4 492 283	1 595 606	2 469 311	2 099 058
Primes acquises	4 528 314	5 125 193	2 754 064	2 790 025	3 220 991
% sinistres / primes acquises	89%	88%	58%	89%	65%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2010

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers			0	PRNT11+PRV21
Revenus des participations			0	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		1 047 464 DT	0	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	0	1 047 464	0	
Intérêts			0	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	-	706 383 DT	0	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	0	-706 383	0	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2011

	Total
Primes Acquises	3 203 627
Charges de prestations	<1 853 116>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<1 608 911>
Solde de souscription :	<258 400>
Frais d'acquisition	<205 947>
Autres charges de gestion nettes	<789 972>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<995 919>
Produits nets de placements	259 293
Participation aux résultats	-93 664
Solde Financier :	165 629
Part des réassureurs dans les primes acquises	
Part des réassureurs dans les prestations payées	
Part des réassureurs dans les charges de provisions	
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	
Solde de réassurance :	-
Résultat technique Decembre 2011 :	-1 088 690
Résultat technique Decembre 2010:	-292 427
Variation 2010 - 2009 :	<796 263> 272%

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2011**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	3 203 627
Charges de prestations	CHV11	<1 853 116>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<1 608 911>
Solde de souscription :		<258 400>
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<205 947>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<789 972>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<995 919>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	259 293
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-93 664
Solde Financier :		165 629
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	
Solde de réassurance :		-
Résultat technique :		-1 088 690

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION « AMINA »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « AMINA » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « AMINA », comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 18 560 479 dinars, des capitaux propres positifs de 1 443 675 dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 997 305 dinars.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la préparation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « AMINA » au 31 décembre 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Observation

Sans remettre en question notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les fonds propres de la société sont, au 31/12/2011, inférieurs de moitié au capital social suite aux pertes qu'elle a subies. De ce fait, et en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales, une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois qui suivent la constatation des pertes pour se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue, au plus tard, à la clôture de l'exercice suivant, de réduire ou d'augmenter son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles, et nous avons constaté que le taux de représentation des provisions techniques par des placements, à la clôture de l'exercice 2011, se situe en deçà du seuil réglementaire.

A l'exception du point ci-dessus exposé, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la compagnie, comporte un certain nombre d'anomalies qui ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne. Notre stratégie et plan d'audit ont été adaptés pour tenir compte des défaillances.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la société « AMINA » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 29 Mai 2013.
Le commissaire aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION « AMINA »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

4. AMINA a signé avec le GAT Investissement un contrat de vente d'une voiture d'une valeur de 28 547 Dinars.
5. Le GAT a souscrit au 31/12/2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel au près de sa filiale AMINA. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2011 s'élève à 441 058 Dinars.
6. Les comptes ci-après portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom de GAT Investissement accusent, au 31/12/2011, un solde compensé débiteur de 22 333 Dinars détaillé comme suit :
 - Compte débiteur divers : solde débiteur 28 547 Dinars
 - Compte charge à payer : solde débiteur 6 213 Dinars

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

9. La quote part TTC de AMINA dans les charges communes du GAT s'élève à 282 908 Dinars.

10. La quote part TTC du GAT dans les charges salariales du personnel de AMINA travaillant pour le compte du GAT (branche vie) s'élève à 413 809 Dinars.
11. En 2011, le GAT a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales AMINA au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de la Mutuelle Générale des Assurances (MGA) pour 19 288 Dinars.
12. Le GAT Investissement, filiale du Groupe GAT, est chargée de la gestion des placements de AMINA. Au titre de l'exercice 2011, la charge de gestion facturée par GAT Investissement s'élève à 6 213 Dinars.
13. Le GAT a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de AMINA. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2011 s'élève à 248 451 Dinars.
14. AMINA a loué des locaux auprès du GAT au niveau desquels elle exerce son activité. Le montant annuel du loyer TTC en 2011 s'élève à 32 874 Dinars.
15. Le Courtier « SECA », ayant des administrateurs en commun avec AMINA, présente au 31/12/2011, un solde créditeur du compte courant SECA ouvert sur les livres de AMINA, net des commissions, de 3 952 Dinars.
16. Les comptes ci-après portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom du GAT accusent, au 31/12/2011, un solde compensé débiteur de 35 078 Dinars détaillé comme suit :
- Compte Créditeurs divers : solde créditeur 158 952 Dinars
 - Compte débiteur divers : solde débiteur 263 337 Dinars
 - Compte charge à payer : solde débiteur 281 378 Dinars
 - Compte produit à recevoir : Solde créditeur 350 685 Dinars
17. AMINA a accordé des prêts à des membres du personnel du GAT. La situation de ces prêts, au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

Personnel GAT	Montant
Thouraya Msaddek	44 854 dinars
Ridha Jlassi	6 585 dinars

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

Le Président du Conseil d'Administration, ainsi que le Directeur Général de AMINA ont été désignés par le Conseil d'Administration du 27 Juillet 2009.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT):

Montants Bruts en dinars	Directeur Général	Administrateurs
Avantages à CT	-	-
Avantages à long termes	-	-
Avantages en nature	-	-
Jetons de présence	-	15 000
Total	0	15 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 29 Mai 2013

Le commissaire aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

ECC Mazars